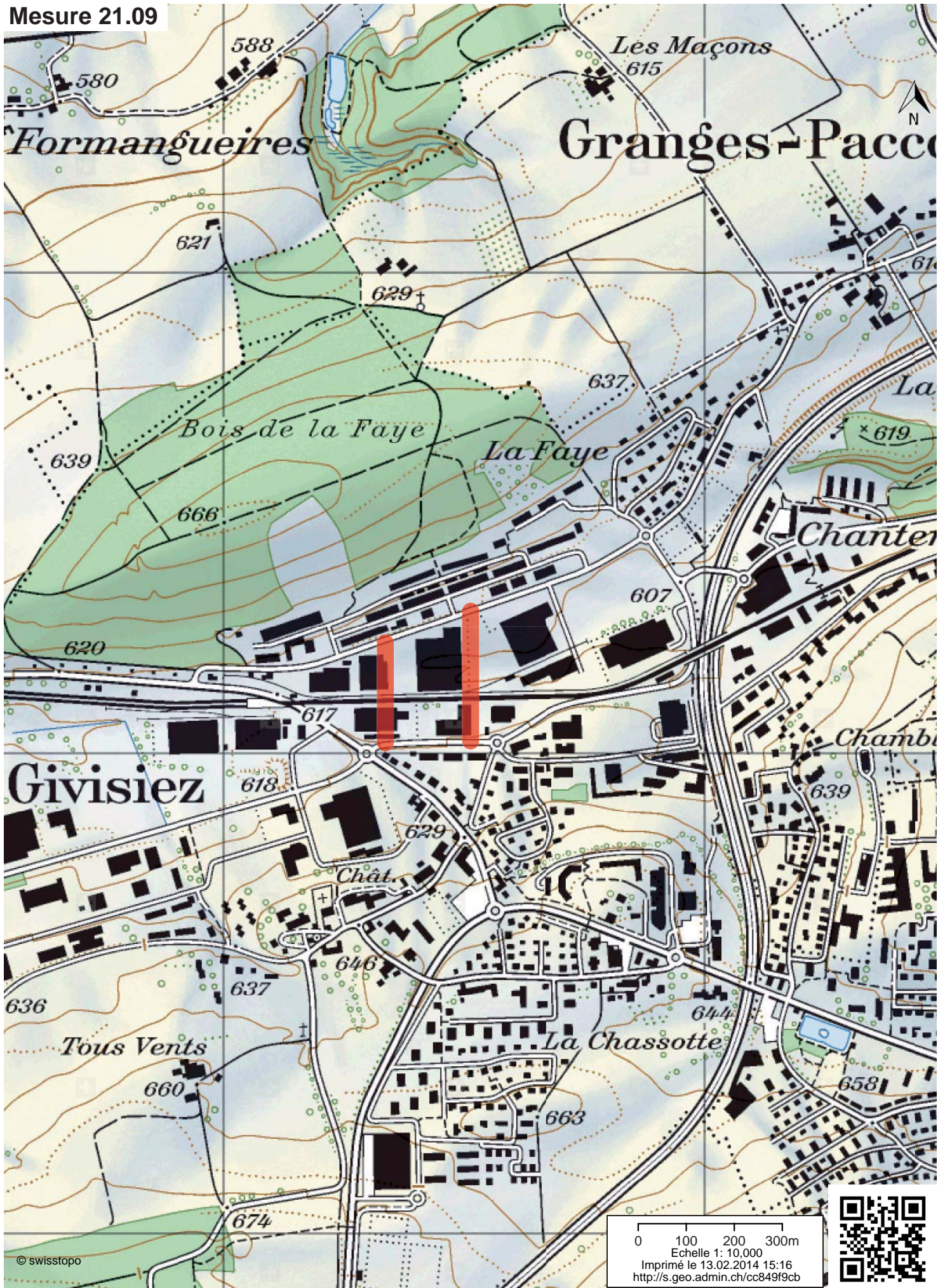


Mesure 21.9	Réalisation de deux franchissements mobilité douce des voies de la halte de Givisiez, avec accès aux quais	Coût : 4'500'000 CHF
<p>Description de la mesure : La réalisation de la nouvelle gare RER de Givisiez permettra d'améliorer la qualité du réseau de mobilité douce à l'échelle locale. Actuellement, la ligne ferroviaire constitue une barrière entre le quartier de la Faye (au Nord des voies) et le Sud de la commune de Givisiez. Cette situation pénalise particulièrement les déplacements de courtes distances potentiellement réalisables à pied ou à vélo. Avec la nouvelle halte, les accès aux quais permettront de créer de nouvelles liaisons entre le Nord et le Sud des voies ferroviaires, dont deux passerelles. Cela aura pour effet de décloisonner le quartier de la Faye et de réunifier la commune. Deux accès sous forme de passages urbains sont prévus. La variante retenue pour les accès tire profit des différences de niveau pour créer deux passages supérieurs, plus visibles et attractifs que des variantes sous voies.</p>		
<p>Instances concernées : Canton de Fribourg (STE) ; OFT ; Agglomération ; Commune de Givisiez ; CFF ; tpf</p>		
<p>Instance responsable : Commune de Givisiez</p>		
<p>Priorité :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C</p> <p>Argument principal pour la priorisation : La réalisation de franchissement des voies ferrées et d'accès aux quais de la nouvelle halte est primordiale au déploiement de l'effet de la nouvelle halte, en particulier pour le quartier de la Faye plus au Nord, aujourd'hui isolé par la coupure des voies ferrées alors qu'il accueille d'une forte densité de logements et d'équipements publics.</p>		
<p>Echéancier de réalisation : Court terme (2015-2018)</p>		



© swisstopo